

Objet : Les journées du patrimoine 2008

Rennes, le 12 juin 2008

Monsieur le Président,

Pour la huitième année consécutive, les amateurs de véhicules anciens sont invités à participer aux **Journées du Patrimoine** qui se dérouleront **les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2008**. Au fil des années, la représentation de nos véhicules lors de ces journées n'a cessé de croître et les choses se sont organisées. Je sais que cette année encore les clubs seront très nombreux à participer à ces Journées du Patrimoine dont le thème national est « **Patrimoine et Création** »

Ce thème est l'occasion de mettre en valeur nos véhicules anciens qui représentent un patrimoine industriel, fruits de la créativité de leurs constructeurs. Le rapprochement avec les amateurs de « vieilles pierres » est l'occasion d'asseoir auprès du public et des autorités compétentes la notion de Patrimoine Culturel que représentent nos véhicules.

**Toute forme de manifestations est envisageable :**

- exposition statique dans le cadre d'un site : château, musée, lieu public ou privé ouvert au public dans le cadre de ces journées.
- Parcours touristique passant par un ou plusieurs de ces sites dont les propriétaires participent aux Journées du Patrimoine et acceptent de vous recevoir pour un moment.
- Toute autre forme de manifestation est possible du moment qu'elle présente avantagement nos véhicules au public.

Il est bon de savoir que l'expérience nous a démontré qu'il était souhaitable, dans la mesure du possible, de se rapprocher d'un édifice remarquable (château, édifice public, musée) ouvert au grand public, car c'est le gage de la réussite.

**Information des D.R.A.C. et de la F.F.V.E.**

Prévenez le plus rapidement possible la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle) de votre région ainsi que la F.F.V.E. (à l'aide du formulaire ci-joint) de vos intentions afin que votre manifestation soit prise en compte dans les nombreux programmes qui sont édités pour ces Journées du Patrimoine.

En 2007 un certain nombre de clubs n'a pas fait cette démarche et c'est regrettable car leur manifestation n'a pas été reconnue officiellement.

## **Médias :**

Afin de promouvoir votre manifestation et l'action de la F.F.V.E., ne manquez pas de communiquer autour de vos activités auprès des médias locaux, journaux, radios, télévision. Ils vous permettront de vous faire connaître d'un plus large public. Pour cela, n'hésitez pas à les contacter en juin et à les rappeler début septembre.

## **Plaques de Rallye.**

Le succès rencontré par la très large diffusion des plaques de rallye en 2007 nous incite à renouveler cette opération. Nous vous proposons donc à nouveau ces plaques pour 2008. Grâce aux efforts consentis par le fabricant AMP, le prix reste inchangé et fixé à 2,50 € pièce, port non compris. La procédure pour obtenir ces plaques est la suivante :

**Faire parvenir au bureau de Rennes ( FFVE, BP 50603 – 35006 Rennes Cedex) le formulaire ci-joint, cela le plus rapidement possible et en tout cas avant le 10 juillet 2008 sans oublier d'indiquer votre numéro d'affiliation à la FFVE et de joindre un chèque rédigé à l'ordre de la FFVE).**

Les plaques vous seront envoyées en « port dû » directement par le fabricant dans le courant de l'été.

## **Compte-rendu**

A l'issue de votre manifestation, nous vous demandons de bien vouloir nous informer du succès que vous aurez rencontré à l'aide de la fiche retour jointe à ce courrier. Une ou deux photos seront les bienvenues qui pourront illustrer le compte-rendu dans *l'Authentique*.

Claude Delagneau et moi-même comptons sur vous pour qu'à l'occasion de ces Journées du Patrimoine 2008, les véhicules anciens confortent leur position au sein du Patrimoine Culturel de notre pays.

Michel Piat  
Administrateur FFVE en charge du dossier

**JOURNEES DU PATRIMOINE 2008**  
**Bulletin de participation :**

**Club / Musée**

**Nom**.....  
.....

**Adresse :** .....  
**Code postal**..... **Ville**.....

**N° affiliation à la FFVE** .....  
**Nom du responsable**.....

Déclare organiser la manifestation suivante dans le cadre des journées du patrimoine (rallye, expo) :

*Préciser la date et le ou les lieux*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

<b>Commande de plaques</b>
----------------------------

**Je commande .....plaques de rallye « Journées du patrimoine 2008 » au prix unitaire de 2,50 Euros et je joins un chèque à l'ordre de la FFVE d'un montant de :**

**plaques « moto » x 2,50 € = .....Euros**  
**plaques « auto » x 2,50 € =.....Euros**  
**TOTAL.....Euros**

**Celles-ci vous seront envoyées en port dû, directement par le fabricant et sponsor AMP.**  
**Adresse de livraison des plaques, si différente de l'adresse du club :**

.....  
.....  
.....  
.....

**Fait à** ..... **Le**.....

**Date et signature**  
**Nom et fonction du signataire**

**JOURNEES DU PATRIMOINE 2008**

**Compte rendu :**

**CLUB – MUSEE (nom- Adresse)**

.....  
.....  
.....

**Nom du responsable :**.....

**A organisé la manifestation suivante dans le cadre des Journées du Patrimoine :**  
*( préciser le lieu et le type de manifestation)*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Nombre de véhicules rassemblés :**.....

**Nombre de visiteur estimé** .....

**Contacts avec les autorités, les scolaires, d'autres associations etc.**

.....  
.....  
.....

**Ci joint** .....**photos ( si possible par courrier sur CD. Merci d'avance)**

**Date et signature**  
**Nom et fonction du signataire**